



**PRÉFET  
DE LA MEUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet du Préfet**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bar-le-Duc, le 03 mai 2024

### **ADAPTATION D'UN RADAR À LA RÉDUCTION TEMPORAIRE DE LA VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE**

Dans le cadre de travaux en cours sur la Route Nationale 4 dans le sens Nancy-Paris, la sécurité des agents intervenants nécessite de réduire la vitesse autorisée à 70km/h eu lieu des 90km/h habituels.

Le préfet de la Meuse informe le public et les usagers de la route que le radar fixe situé à cet endroit est désormais opérationnel depuis 12h30 ce jour. Il effectue les contrôles d'excès de vitesse des véhicules roulant au-delà des 70km/h et procède aux verbalisations le cas échéant.

Nous demandons aux conducteurs de respecter la signalisation mise en place.

Nous remercions les automobilistes pour leur participation à la sécurité de tous.

#### **Contact presse**

#### **Cabinet du Préfet**

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle  
Tél. : 03.29.77.55.60 | 03.29.77.58.67  
Courriel : [pref-communication@meuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@meuse.gouv.fr)

40, Rue du Bourg  
55 000 Bar-le-Duc